

# Osez l'alternance dans le supérieur

Infosup 2020



Université  
Fédérale

Toulouse  
Midi-Pyrénées

- Les contrats d'alternance : principes et fonctionnement
- Les contrats d'alternance
- Le projet professionnel
- Quelles formations ? Pour quels secteurs d'activité ?
- Les avantages de l'alternance : pour l'alternant, pour l'employeur
- Les contacts établissements

# Principe et Fonctionnement

- ❑ La formation par l'alternance : une logique pédagogique de professionnalisation
- ❑ Un objectif d'acquisition de compétences sanctionnée par un diplôme (ou un titre professionnel)
- ❑ Le rythme de l'alternance Période d'activité professionnelle / Période de formation

## □ Statut

- ✓ L'alternant est un salarié (formation gratuite et salaire)

## □ Les contrats d'alternance

- ✓ Deux types de contrat possibles :
  - Le contrat d'apprentissage (CA)
  - Le contrat de professionnalisation (CP)

# Le contrat d'apprentissage

- ❑ J'ai 20 ans, ai-je droit au contrat d'apprentissage ?
  - ✓ Toute personne de plus de 16 ans et de moins de 30 ans
  
- ❑ Je veux préparer un master, est-ce que je peux signer un contrat de deux ans ?
  - ✓ Durée du cycle de formation
  - ✓ Jusqu'à 4 ans pour certains publics (travailleurs handicapés)
  
- ❑ Quelle type d'entreprise peut-être intéressée ?
  - ✓ Tout employeur y compris les associations et la Fonction Publique (d'Etat, Hospitalière, Territoriale)



# Le contrat de professionnalisation

- ❑ J'ai 26 ans est-ce que je peux signer ce type de contrat ?
  - ✓ Oui si je suis un jeunes de 16 à 26 ans
  - ✓ Et je dois être inscrit à Pôle emploi si j'ai plus de 26 ans
  
- ❑ Je veux préparer un diplôme d'ingénieur, est-ce que je peux signer un contrat de trois ans ?
  - ✓ Non la formation ne peut pas excéder 24 mois
  
- ❑ Qui peut embaucher ?
  - ✓ Tous les employeurs sauf le secteur public

# Les grandes étapes

1. Définir son projet professionnel (choisir son secteur professionnel et trouver les formations qui me permettent de l'intégrer). Un accompagnement est possible par votre CIO, votre lycée, mais aussi le CFA, les établissements d'accueil, les Missions Locales, les Maisons des Régions, etc.)
2. Candidater à la formation choisie
3. Chercher une entreprise d'accueil avec l'aide de l'établissement d'accueil et/ou du CFA
4. Signer son contrat après admission en formation

- **Il est important de :**
  - ❑ Se faire accompagner pour une bonne orientation (des interlocuteurs dédiés)
  - ❑ Se renseigner sur les formations proposées (rythme d'alternance , durée, programme, coût, type de contrat)
  - ❑ Se renseigner sur le marché de l'emploi (métiers cibles, secteurs d'activités, niveaux de responsabilité, etc.)
  
- Un projet professionnel **personnalisé et cohérent** vous permettra de :
  - ❑ Choisir la bonne formation en adéquation avec le projet (compétences attendues)
  - ❑ Valoriser votre candidature pour intégrer la formation (parcours, lettre de motivation, cv)
  - ❑ Cibler les entreprises et montrer votre motivation pour intégrer le poste et une formation en alternance (entretien d'embauche)



# Quelles formations ? Pour quels secteurs d'activité ?

Des formations proposées du Niveau bac + 2 à bac + 6 (DUT, Licence générale, Licence professionnelle, Master, diplômes d'ingénieur) :  
L'offre de formation couvre un large panel de champs disciplinaires :

- ❑ AÉRONAUTIQUE• MÉCANIQUE• TRAVAIL DES MÉTAUX
- ❑ AGROALIMENTAIRE
- ❑ APPUI PRODUCTION INDUSTRIELLE
- ❑ BANQUE• FINANCE• ASSURANCE• JURIDIQUE• IMMOBILIER
- ❑ BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
- ❑ CHIMIE• PHYSIQUE• PHARMACIE• COMPOSITE
- ❑ COMMERCE• VENTE
- ❑ ENSEIGNEMENT• FORMATION
- ❑ GESTION ADMINISTRATIVE• RESSOURCES HUMAINES• COMPTABILITÉ
- ❑ HYGIÈNE• SÉCURITÉ• ENVIRONNEMENT
- ❑ NUMÉRIQUE
- ❑ COMMUNICATION
- ❑ SPORT• ANIMATION
- ❑ TOURISME• HÔTELLERIE• RESTAURATION
- ❑ TRANSPORT• LOGISTIQUE

**PRENDRE CONTACT AVEC CHAQUE ETABLISSEMENT**

**POUR CONNAITRE LES DATES DE CANDIDATURE**

# Les avantages de l'alternance : pour l'alternant, pour l'employeur

- **Pour l'alternant**

- ❑ De s'engager dans la vie active tout en préparant un diplôme reconnu
- ❑ De conjuguer enseignement théorique et application et d'être accompagné par des tuteurs (en entreprise et en formation)
- ❑ D'acquérir une véritable expérience professionnelle et vérifier que le métier préparé correspond à vos attentes
- ❑ D'être rémunéré pendant ses études pour le travail fourni dans l'entreprise d'accueil
- ❑ D'être dispensé des frais de scolarité
- ❑ De bénéficier d'aides (transport, hébergement, restauration, permis)
- ❑ D'accéder plus facilement à l'emploi une fois ses études terminées
- ❑ De prétendre à un meilleur salaire d'embauche et à de meilleures perspectives d'évolution.

- **Pour l'entreprise**

- ❑ De former des personnes « sur mesure » aux métiers de l'entreprise
- ❑ De bénéficier d'intérêts financiers (rémunération « basse » de l'alternant et aides incitatives)
- ❑ De pré-recruter (« période d'essai » longue durée) et faciliter l'intégration des futurs salariés
- ❑ De fidéliser les salariés
- ❑ D'anticiper les départs à la retraite et le turn-over
- ❑ De renouveler et renforcer les compétences dans l'entreprise, l'alternant apporte un regard neuf, de la « fraîcheur » dans une équipe...
- ❑ De dynamiser les équipes en développant les emplois.

# Les contacts établissements



**Sylvie Cardoso**  
Tél : 05 61 12 88 94  
Mail : [sylvie.cardoso@ut-capitole.fr](mailto:sylvie.cardoso@ut-capitole.fr)  
Site web : <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/diplomes-en-alternance-apprentissage-ou-professionnalisation-fcv2a-605144.kjsp?RH=1319186991830>



**Priscilla Legrand**  
Tél : 05 63 48 19 86  
Mail : [formation-continue@univ-jfc.fr](mailto:formation-continue@univ-jfc.fr)  
Site web : [www.univ-jfc.fr/](http://www.univ-jfc.fr/)



**Agnès Fraslin**  
Tél : 05 61 50 49 90  
Mail : [agnes.fraslin@univ-tlse2.fr](mailto:agnes.fraslin@univ-tlse2.fr)  
Site web : <http://formation-continue.univ-tlse2.fr>



**Hélène Billy**  
Tél : 05 61 12 85 54  
Mail : [helene.billy@isae.fr](mailto:helene.billy@isae.fr)  
Site web : [www.isae-supaero.fr](http://www.isae-supaero.fr)



**Mission Formation Continue Apprentissage**  
Tél : 05 61 55 66 30  
Mail : [mfca.contact@univ-tlse3.fr](mailto:mfca.contact@univ-tlse3.fr)  
Site web : <http://mfca.univ-tlse3.fr/objectifs-de-l-alternance--402374.kjsp>



**Julien Macé**  
Tél : 05.62.25.52.25  
Mail : [julien.mace@ipst-cnam.fr](mailto:julien.mace@ipst-cnam.fr)  
Site web : [www.ipst-cnam.fr](http://www.ipst-cnam.fr)



**TOULOUSE INP FORMATION CONTINUE**  
Tél : 05 34 32 31 06  
Mail : [sonia.piguet@inp-toulouse.fr](mailto:sonia.piguet@inp-toulouse.fr)  
Site web : [www.formation-continue.inp-toulouse.fr](http://www.formation-continue.inp-toulouse.fr)



**Alain Ayache**  
Tél : 05 61 10 01 25  
Mail : [Contact@midisup.com](mailto:Contact@midisup.com)  
Site web : [www.midisup.com](http://www.midisup.com)



**Megan Matthews**  
Tél : 05.67.04.88.66  
Mail : [matthews@insa-toulouse.fr](mailto:matthews@insa-toulouse.fr)  
Site web : [www.insa-toulouse.fr](http://www.insa-toulouse.fr)



**Merci pour votre attention**